

ORRYGEOISE 2021 LE 19 SEPTEMBRE

ÉDITION SPÉCIALE ORRYLIGHT

COURIR UN 6KM,
COURSE 14 ANS ET +

9€ « **LIMITÉ À 150** »

DÉPART : 10H10

11KM,
COURSE 16 ANS ET +

12€ « **LIMITÉ À 150** »

DÉPART 9H45

SEMI-MARATHON
COURSE 18 ANS ET +

2 BOUCLES
« **LIMITÉ À 150** »

16€

DÉPART 9H15

DÉPART ET ARRIVÉES PLACE DE LA
LIBÉRATION À ORRY-LA-VILLE

INSCRIPTION UNIQUEMENT PAR INTERNET
JUSQU'AU SAMEDI 11 SEPT À 12H
(SAUF LIMITE ATTEINTE)
AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE



PLAN COVID



LE SEMI-MARATHON SERA EN DEUX BOUCLES (DÙ À LA PROTECTION DE NOS BENEVOLES AINSI QUE CELLE DE NOS COUREURS)

- LES INSCRIPTIONS SERONT UNIQUEMENT PRISE PAR INTERNET « ADEORUN »
[HTTPS://ADEORUN.COM](https://ADEORUN.COM)
- COURSE EN AUTOSUFFISANCE (SAC AVEC EAU ET ALIMENTATION SUR SOI) CAMEL BAG, CEINTURES
- DÉPART CHAQUE COUREUR DOIT ÊTRE MASQUÉ
- ARRIVÉE UN MASQUE VOUS SERA REMIS
- PAS DE RAVITAILLEMENT À L'ARRIVÉE, CELUI-CI VOUS SERA DONNÉ LORS DE VOTRE PASSAGE DE LA LIGNE D'ARRIVÉE AVEC VOTRE DOTATION.
- LOTERIE : TIRAGE AU SORT AVEC LE N° DE DOSSARD « COUREURS AYANT FAIT LA COURSE (tirage au sors effectué par adeorun lors des inscriptions en amont)
- CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE À DÉPOSER SUR LE SITE ADEORUN (avec mention obligatoire):

Masque obligatoire



Contact : contact@orrygeoise.fr

GEL à DISPOSITION

06 74 34 16 25, 06 71 61 58 59, 06 72 75 11 65

www.orrygeoise.fr



REGLEMENT COURSE 2021

Certificat Medical obligatoire pour toutes les courses.



Les parcours de ces courses ne sont pas adaptés à l'handisport.

Attention le nombre d'inscriptions est limitée à 150 coureurs par course



(surcote internet pris en charge par L'ORRYGEOISE).

L'inscription par internet sur :ADEORUN jusqu'au samedi 11 septembre 2021 à 12H

Aucune inscription ne sera faite sur place

A PROPOS DE L'INSCRIPTION :



Tout engagement est personnel, aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnu responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement sera disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Le fléchage par rubalise, panneaux et signaleurs

RETRAIT DES DOSSARDS

Pensez à prendre vos épingles

SAMEDI 18 DE 14H à 16H30

IMPORTANT :

LE DIMANCHE DE 7H30 9H00

Tout manquement aux règles mentionnées ci-dessous verra son engagement refusé. Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisation, le remboursement des frais d'inscription pourra être étudié. Seuls les licenciés FFA, FFTRI FFCO, OU FFPM (ou toutes licences spécifiant la non contre indication à la course à pied en compétition) sont acceptés.

Pour les non-licenciés auprès de ces fédérations : joignez au bulletin d'inscription sur internet ainsi que votre certificat médical de moins d'un an à la date de la course. Avec la mention obligatoire «n'avoir pas constaté à la date de ce jour, les signes cliniques apparents contre indiquant la pratique de la course à pieds en compétition » le certificat sera conservé par l'organisation.

L'inscription vaut acceptation du règlement de la course ORRYGEOISE



ATTENTION : Les gestes barrières devront être scrupuleusement respectés



Les départs de course seront fait par vague selon sas de 50 coureurs, temps mentionné lors de l'inscription (les départs des courses peuvent être modifié selon les directives préfectoral ou FFA). La remise des récompenses comme imposé par le protocole de la FFA sera : Les trois premiers au scratch H/F de chaque course seront récompensés. Ils devront se rendre sur le podium avec leur masque et utiliser le gel hydroalcoolique mis à leur disposition aussi bien avant de recevoir la récompense, qu'en redescendant du podium. Les dotations seront modifiées par rapport aux autres années..

Les bénévoles seront habilités à mettre hors course tous coureurs ne respectant pas ce règlement.

L'ASSOCIATION ORRYGEOISE a pour but le développement de la pratique de la course à pied en nature dans un esprit convivial et familial. L'association organise des courses nature le 3eme week-end de septembre le 2eme week-end de decembre. En juin en prevision un Marathon trail « MARATRIL » 42,195KM,

Droit à l'image est automatique des lors que vous êtes inscrit à l'une des courses de « l'Orrygeoise Association » et vous autorisez les organisateurs de la course Orrygeoise à utiliser les images prises à l'occasion de ma participation à cette manifestation.

Pas de restauration sur place.

Ne pas jeter sur la voie publique

